



COMPAGNIE D'ARCHERS DU PAYS HOUDANAIS



Bazainville , le 08 Décembre 2017

Agrément FFTA :

Old :2578195

New :0878121.

APS78 877

RNA : W781002221

Mail : archers-houdanais@hotmail.fr

Site internet :

<http://club.quomodo.com/archersdupayshoudanais/accueil.html>

Président

A. SIMON 0782280104

Trésorier

M.JOURNEL

0612522881

Adresse :

Mairie

25 Grand'Rue

78550 BAZAINVILLE

Objet:

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU VENDREDI 8 DECEMBRE 2017

Présents	: 22
Pouvoirs	: 20
Adhérents	: 104
Président	: Alain SIMON
Président de séance	: Mathieu JOURNEL
Secrétaire de séance	: Mathieu JOURNEL

Compte tenu des dispositions inscrites dans les statuts de l'association (minimum requis : 1/4 des adhérents), le quorum est atteint.

La séance est ouverte à : 20h32



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DEVELOPPEMENT
DU SPORT



Tir à l'arc



I. Rapport moral :

Notre association a accueilli 116 archers la saison passée, nous en accueillons 104 en ce début de saison (100 licences FFTA et 4 second club) avec un bon taux de renouvellement des licences près de 76%.
65% des licenciés sont de la CCPH (dont 24 de Bazainville) et 30% de nos licenciés sont des jeunes contre 44% en 2016.

Notre structure est une des plus importantes (2nde) des Yvelines en termes d'effectifs. Ce succès de participation est possible grâce à l'engagement bénévoles des 4 entraîneurs et de 3 aides entraîneurs de la FFTA. N'oublions pas les bénévoles qui s'investissent pour l'entretien et la réparation du matériel, et au fonctionnement général de l'association.

Aujourd'hui, nous avons 14 h de créneaux hebdomadaire d'entraînement qui nous permettent un meilleur accueil notamment au niveau des jeunes débutants.



Cette année, une démarche particulière auprès du public handicapé a été mise en place pour la saison 2017-2018. Comme nous avons accueilli Morgane nous avons décidé d'inscrire notre compagnie à la fédération handisport. Cela n'a pas été facile, mais en lisant attentivement nos statuts, les statuts de la FFTA et les statuts de la Fédération handisport on a réussi à s'inscrire. Tout était déjà prévu, la FFTA ayant signé une convention avec la Fédération Handisport!

Au passage, Thierry ALAGUERO est proclamé responsable de la section handisport de la compagnie. Nous faisons donc partie de FFH et notre compagnie est identifiée comme capable d'accueillir des archers handicapés.

A la suite d'une étude menée par Flavien ASCENCIO, il a été possible de demander au directeur de Simply Market de La Queue Lez Yvelines de sponsoriser nos tenue de club pour les compétiteurs en équipe ou en individuel. Le sponsor a payé la réalisation des maillots dont la vente aux adhérents a permis une recette directe pour la compagnie.



Démarche club citoyen : Une démarche de la FFTA est en cours, qui consiste à reconnaître et à faire notre caractéristique de « Club Citoyen du sport 2018 ». Cette démarche permet de mettre en avant nos valeurs de Convivialité Altruisme Fairplay Respect et Loyauté par exemple. C'est aussi l'occasion de faire connaître nos actions en faveur de l'accès au tir à l'arc par les publics pour le moment peu nombreux : Personnes en situation de handicap, Femmes, Jeunes)

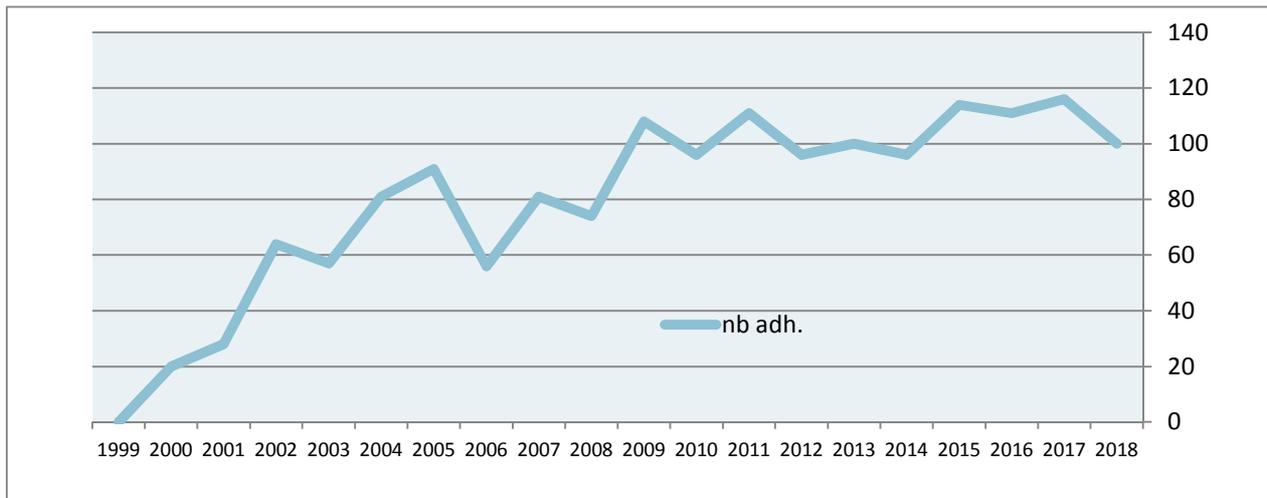
Vote : Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Contenu

I.	RAPPORT MORAL :	2
II.	EFFECTIFS DE LA COMPAGNIE:	4
III.	DECISIONS RECENTES :	5
IV.	BILAN FINANCIER 2017 :	7
A.	Les recettes de 2017 :	7
1.	Les aides de l'état et des collectivités :	7
2.	Bilan financier des concours organisés par le club :	7
3.	Cotisations :	7
4.	Produits des ventes et des prestations :	7
B.	Les dépenses de 2017 :	8
1.	Liste des principaux investissements réalisés sur la saison :	8
2.	Autre dépenses :	8
V.	BILAN D'ACTIVITE SPORTIVE, ACTIONS DE DEVELOPPEMENT, MANIFESTATIONS, ANIMATIONS ET TRAVAUX DU CLUB	10
A.	Formation- Stages :	10
B.	Bilan sportif de la saison 2016-2017	11
1.	Bilan sportif pour les disciplines de cibles anglaises :	11
2.	Bilan sportif pour les disciplines de parcours :	12
3.	Bilan sportif des concours débutants :	12
C.	Point pour les cours donnés par les entraîneurs bénévoles.....	13
1.	Point sur les séances d'initiation des adultes assurées par Melissande : (Lundi de 20h30 à 22h30).....	13
2.	Point sur les entraînements en séance d'initiation assurée par Isabelle : (Mercredi de 16h30 à 18h30)	13
3.	Point sur les entraînements du groupe de jeunes et adultes confirmés (groupe de niveau intermédiaire) assurés par Thierry A. : (Mercredi de 18h30 à 20h30)	14
4.	Point sur les entraînements du groupe des débutants jeunes assuré par Daniel : (Vendredi de 18h30 à 20h30)	15
D.	Manifestations sportives organisées par le club sur la saison 2016-2017	16
VI.	PREVISIONS DE MANIFESTATIONS POUR LA SAISON 2017-2018 :	16
VII.	PREVISIONS BUDGETAIRE 2018 :	18
A.	Recettes prévues en 2018 : (21300).....	18
B.	Dépenses prévues en 2018 (23100)	18
1.	Dépenses courantes (11400)	18
2.	Entretien ciblerie salle : (4600).....	18
3.	Projets d'achats et d'investissements : (3400)	18
4.	Ciblerie extérieure : (2700).....	18
5.	Ciblerie 3D : (1000)	19
6.	Réparations :	19
C.	Synthèse du bilan financier prévu pour 2018 : (-1000€)	19
VIII.	RENOUVELLEMENT PARTIEL DU BUREAU	20
IX.	POINTS DIVERS :	21

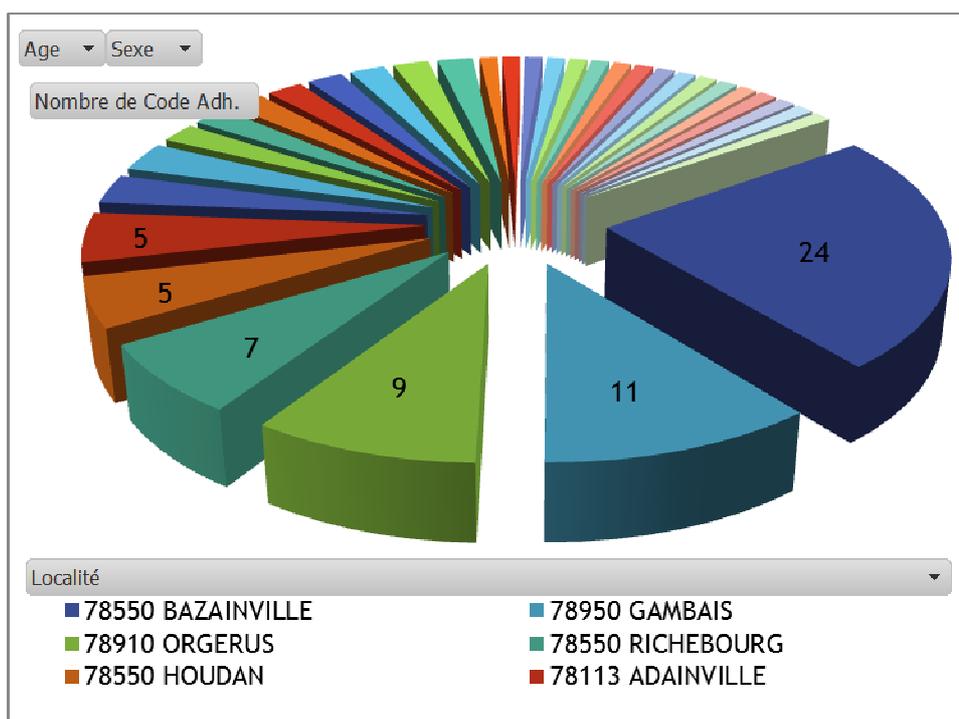
II. Effectifs de la Compagnie:

Au 7 décembre : 100 licenciés + 4 « seconde compagnie »



	Saison 2015-2016		Saison 2016-2017	
	CCPH	Hors CCPH	CCPH	Hors CCPH
JEUNES	32	15	39	11
ADULTES	49	14	46	13
TOTAL	81	29	85	24

Age	Sexe	Hors CCPH	CCPH	Total général
adulte	Femme	7	13	20
	Homme	8	30	38
Jeune	Femme	5	6	11
	Homme	4	27	31
Total général		24	76	100



III. Décisions récentes :

Changement de tenue de club :

Considérant que les jeunes peinent à trouver les pantalons blancs qui composaient notre tenue de club, nous avons modifié celle-ci en cours d'année. Ainsi, les tenues actuelles sont composées d'un bas noir ou blanc et d'un haut aux couleurs de la compagnie. Des hauts blancs sont prévus pour les débutants et les premières compétitions. Les hauts bleus et blanc sont prévus pour les archers en équipe. Chaque personne qui le souhaite peut porter chaque tenue.



Label de Bronze en 2015-2016 et 2016-2017, Label d'argent en 2017-2018, nous allons marquer un pas en consolidant nos pratiques ; en 2018-2019, nous obtiendrons le label de bronze. Pour progresser, il nous faudra participer aux concours par équipe en parcours, et accompagner nos jeunes lors des concours FITA / FEDERAL. Il faut aussi rendre plus robuste l'animation de l'association par exemple.



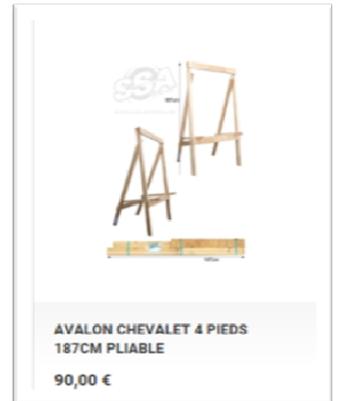
Les distinctions deviennent payantes pour (2,5€) pour les plumes et flèches au-delà du niveau noir (ou échange possible sous réserve de l'état de la distinction rendue) et à 5€ pour les autres distinctions. Alain ?? est le gestionnaire.



Achat de mousses et de chevalets à réaliser en janvier suite au paiement de la subvention du CNDS :



Ce remplacement du matériel de ciblerie doit nous permettre de continuer les actions d'initiation au Tir à l'Arc en faveur des publics éloignés de la pratique sportive.



Exemples d'actions de présentation du Tir à l'Arc menées en 2017 et dont la reconduction est prévue:

2 Actions par journée en faveur des jeunes des centres de Loisirs de Richebourg et de Bazainville

3 Actions par demi-journée en faveur des jeunes de la CCPH



4 journées d'initiation à l'occasion

de la journée d'inscription (Sept 2017)

de l'opération « Tir au féminin » (mars 2017)

de l'action en faveur du Téléthon (Nov 2017)

de la démonstration faite en mai 2017 chez notre sponsor, Simply Market de la Queue Lez Yvelines



1 journée d'initiation pour les personnes handicapées et le personnel de la Fondation Mallet de Richebourg (Juin 2017)

+1 journée d'initiation à l'occasion de la fête de village de Bazainville (Mai 2018)

+ 1 journée d'initiation au tir à l'arc, avec l'association YAKAYALE le 15 juillet 2017.

IV. Bilan financier 2017 :

Bilan joint en annexe

A. Les recettes de 2017 :

1. Les aides de l'état et des collectivités :

- Le CNDS (DDCS) nous a à nouveau accordé une subvention de **1500€**, grâce auquel nous avons entretenu le matériel pour les initiations (ciblerie, blasons, protections et flèches). Un changement des chevalets bois interviendra en janvier.

- Le Conseil Général a subventionné le club pour un montant **411€** d'aide associative contre 422€ l'année dernière. La subvention pour l'aide à l'accès aux jeunes pour le sport haut niveau n'a pas été reconduite pour 2016-2017, mais elle sera demandée pour les prévisions 2018).

- La communauté de communes du Pays Houdanais (CCPH) nous a versé une subvention de fonctionnement de **2650€** pour l'année 2017 (contre 2600 en 2016) versée pour moitié en Juillet. Ceci nous permet de confirmer notre politique tarifaire pour l'année à venir.

- La commune de BAZAINVILLE nous a versé une subvention de fonctionnement de **760€**, contre 420€ l'année dernière. A noter que la commune nous aide également en réalisant l'entretien du pas de tir extérieur.

- Enfin nous avons imaginé demander une aide exceptionnelle de **2000€** afin de continuer la modernisation de l'aménagement de la ciblerie mobile pour la salle. Nous n'avons finalement pas monté ce projet.

Au total les aides directes de l'état et des collectivités s'élèvent donc à **5321€** auquel il faut ajouter la prise en charge de la location de la salle de l'Atelier et des frais d'entretien d'une partie du pas de tir extérieur par la CCPH.

2. Bilan financier des concours organisés par le club :

Le solde net qui revient au club s'élève à **851 €** pour le concours organisé dans la saison.

L'écart important entre recette et solde net est justifié par un reversement d'une partie des recettes au club de Bois d'Arcy, coorganisateur avec Bazainville des concours de parcours, ainsi que des frais d'organisation..

Pour cette année, les recettes des inscriptions et les dépenses ont été directement gérées par le club de Bois d'arcy.

3. Cotisations :

Les recettes des cotisations annuelles des adhérents s'élèvent à **11782€** Les prélèvements de la fédération incluant ceux du département et de la région s'élèvent à **7500€** Le reste net des cotisations au club s'élève donc à **4282€**.

4. Produits des ventes et des prestations :

300€ pour le tir au féminin

300€ de prestation d'initiation dans le cadre des activités jeunes de la CCPH.

Trois séances d'initiation pour le centre de loisirs de Richebourg : **180€**.

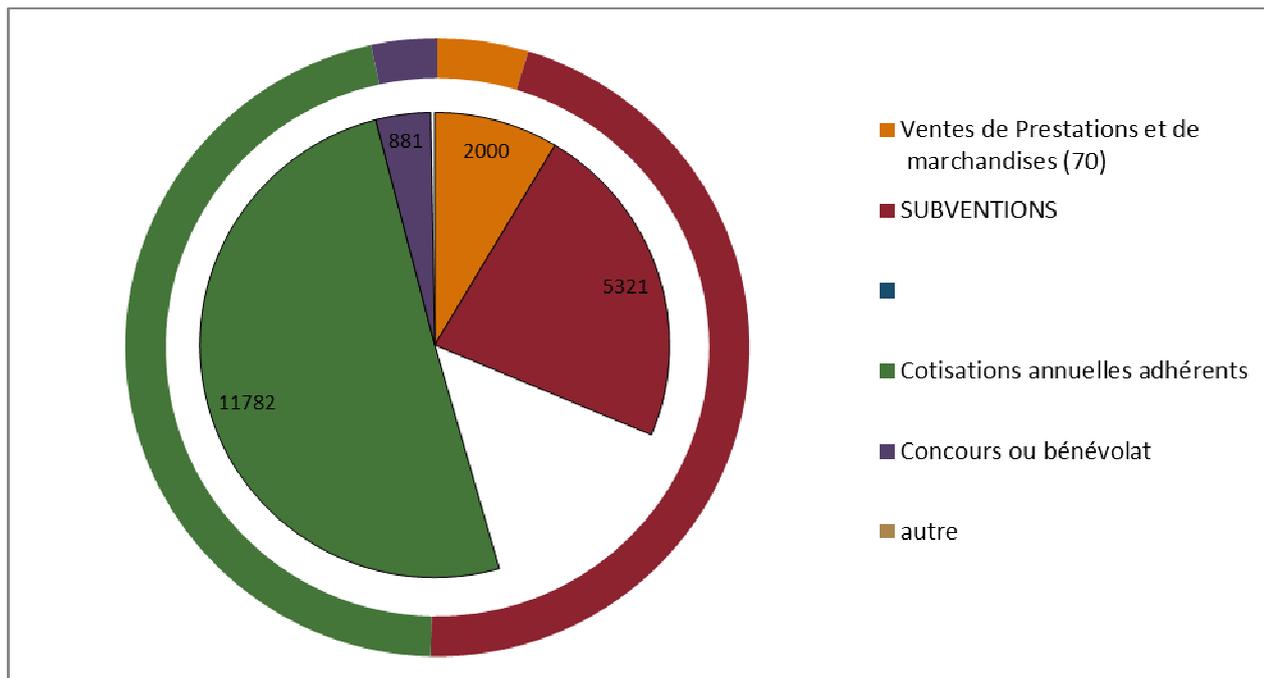
Une séance d'initiation pour le centre de loisirs de Bazainville : **60€**.

Vente des maillots pour les compétiteurs : **950€**

150€ de location des arcs de compétition. Et **70€** pour les palettes des nouveaux confirmés

Soient **2010€** qui proviennent des actions réalisées par les bénévoles





Comparatif Prévu (ext) / Réalisé (Int) pour les recettes 2017

Total des recettes : 20049€

B. Les dépenses de 2017 :

1. **Liste des principaux investissements réalisés sur la saison :**

2 Arcs, ciblerie, petits matériels d'archerie (flèches, viseurs, stab, palettes etc..) et produits d'entretien : **1515€ + 447€**

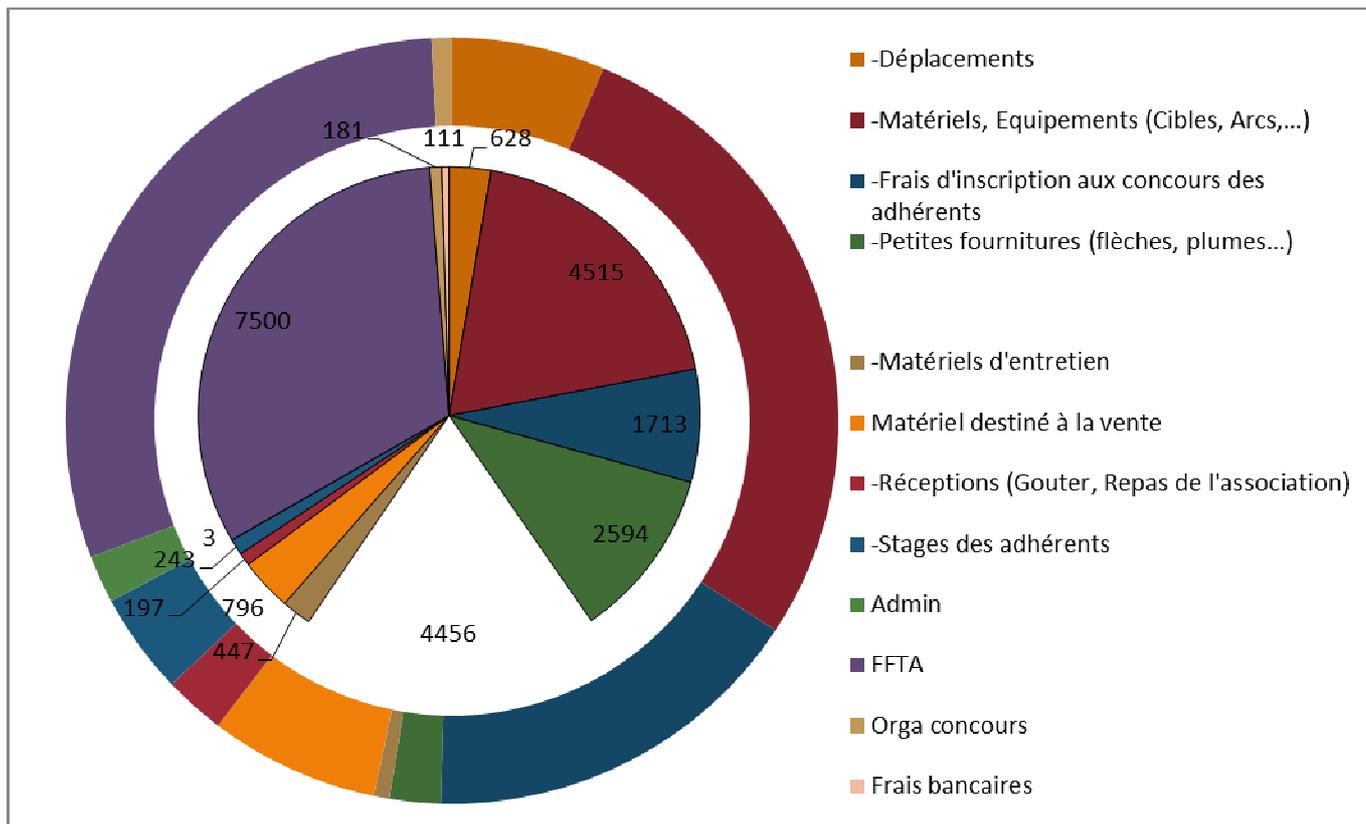
Petites fournitures pour **2594€** -dont 1600 de mousses blanches, coupe-tube

Provision pour les ciblerie en 2018 : **3000€** nouvelles mousses noires et blanches à venir en janvier 2018 pour la ciblerie intérieure (+ chevalets) et entretien des cibles extérieures (pieds).

2. **Autre dépenses :**

- Frais de déplacement : **628€**
- Frais de réception : **197€**
- Stages : **243€**
- Frais d'inscription aux concours : **1713€**
- Cotisations FFTA : **7500€**
- Elastiques, insignes et maillots : **795€**





Comparatif Prévu (ext) / Réalisé (Int) pour les Dépenses 2017

Total des dépenses : 19176€

Ecart : recettes - dépenses = 883€

Vote : Le bilan financier 2017 est adopté avec 43 voix pour et une abstention



V. Bilan d'activité sportive, actions de développement, manifestations, animations et travaux du club

A. Formation- Stages :

1. Stages sportifs

- Saison 2016/2017

Pierre L., Thierry A., Georges P., Audrey G. et Mélissande L. ont fait le stage à 70 m.

- Saison 2017/2018

Georges P., Isabelle D. participent au stage à 70 m.

- Stage Lionel TORRES :

Mélissande L et Ianis L ont suivi ce stage, qui sera reconduit en 2018.

CPS (Centre de Perfectionnement sportif du CDY / Commission jeunes)

Quentin et Emma D sur le groupe (Développement) 2 séances par mois encadré par un Brevet d'Etat

2. Formations

- Arbitre : Audrey G. (le diplôme en 2018 ??)

- Entraîneur : Mélissande L. a commencé la formation.. L'examen est prévu en avril 2018

- Assistants entraîneurs : Un appel est lancé pour les bénévoles.



B. Bilan sportif de la saison 2016-2017

1. Bilan sportif pour les disciplines de cibles anglaises :



Participation aux concours

Concours	Participation concours	Participations individuelles	Podiums	Premier
Salle	36	159	51	27
CDJ	1	9	5	3
CDA	1	10		
CRJ	1	6	1	
CF HANDI	1	1	1	1
Fédéral	19	57	18	1
CD	1	6	2	
CR	1	1		
CF HANDI	1	1	1	1
FITA	19	22	6	1
CD	1	4	1	



2. Bilan sportif pour les disciplines de parcours :

LES CHIFFRES :

10% des archers de la Compagnie font du parcours (en diminution / an passé)

Ils réunissent 25 médailles pour 66 participations (en diminution / an passé)

La Compagnie a organisé 2 concours de parcours nature conjointement avec l'ASBA (octobre 2016 et avril 2017) dont 1 sur 3 jours
Le projet d'un 3D sur Montfort l'Amaury au château de Groussey n'a pas pu aboutir

- NATURE

44 participations pour 13
compétiteurs

16 podiums : 1 or , 10 argent et 5
bronze

CD78 : 1argent et 1 bronze

CR idf : pas de participation

FR pas de participation

Participation aux concours				
Concours	Participation concours	Participations individuelles	Podiums	Premier
3D	8	22	9	4
Nature	11	44	16	1
CR	1	3	1	
Beursault	2	4		

- 3D

22 participations pour 9 compétiteurs

9 podiums : 4 or, 4 argent, 1 bronze

CD78 : 1 or, 2 argent, 1 bronze

CR idf: annulé

FR pas de participation

PROJETS

- 1 concours nature sur 2 jours mai 2018 à Villiers (CD)
- 1 concours 3D le 1er juillet 2018 à Villiers ; Complément on organise deux concours 3D, un le matin, un l'après midi.... Les règlements ont changé... 2 inscriptions, 2 greffes, 2 fois plus de fiches... Tout ça je (Thierry MORLOT/ALAGUERO) vais gérer mais j'aimerais qu'un peu plus d'archers se sentent concernés par l'organisation des concours.
- 1 concours nature en octobre 2018 à Villiers.

INVESTISSEMENTS

Gressey : il faudra sans doute prévoir un peu de matériel dans la mesure ou le site a été totalement démonté pour cause d'abattage de chênes par le propriétaire

Villiers : les bénéfices des concours servent en partie au réaménagement des locaux fixes

3D : les provisions d'achat de cibles animalières des 2 dernières années n'ayant pas été utilisées il serait souhaitable de provisionner 1000€ pour l'achat de quelques cibles (concours 3D en juillet 2018)

CONCLUSION

Il y a semble t il une petite baisse du nombre d'archers de parcours.

La modification du planning des cours, notamment des adultes débutants, en est en partie responsable du fait de la perte de brassage des diversités du tir à l'arc

Je propose donc que nous organisons un concours interne en mars 2018 à Bazainville (mixte : nature et 3D) afin d'initier et d'attirer les archers aux discipline de parcours

Bien sûr il y a toujours de la place pour accueillir les archers qui souhaitent s'initier aux tirs de parcours sur le pas de tir le mercredi soir à 20h30

Mais aussi sur le terrain de Villiers ou sont organisés des entrainements (avec repas sur place) quelques samedi au cours de la saison (voir Thierry M).

Comme tous les ans je renouvelle la proposition d'initier ceux qui le souhaitent à l'organisation d'un parcours nature et 3D

3. Bilan sportif des concours débutants :

Nos débutants ont participé à 7 concours pour 49 participations pour 16 podiums. (contre 46 et 12 en 2016)

Pour le premier concours en salle, 18 participants.

Pour le dernier concours en extérieur 3 participants.

Ceux qui ont participé régulièrement aux concours débutants sont encore parmi nous !

C. Point pour les cours donnés par les entraîneurs bénévoles

1. Point sur les séances d'initiation des adultes assurées par Melissande : (Lundi de 20h30 à 22h30)

Le lundi soir, il y a 14 débutants adultes et une benjamine. Il y a aussi environ 7 personnes en deuxième année de pratique du tir à l'arc.

A chaque cours nous avons une présence à hauteur de 50-75%.

Je ressens une bonne ambiance et une motivation lors de chaque cours pour les personnes présentes.

Il n'y aura aucun débutant adulte au premier concours qui se déroulera le weekend end du 9-10 décembre pour un problème d'emploi du temps pour la plupart. Par contre il y aura des participations pour un prochain concours débutant en 2018.

Je suis contente de suivre les débutants de ce cours pour mon année de formation afin de devenir officiellement entraîneur.

Merci à Alain, Norbert et François pour leur aide et à tous ceux qui sont présents lors de ce cours.

2. Point sur les entraînements en séance d'initiation assurée par Isabelle : (Mercredi de 16h30 à 18h30)

- Bilan année 2016/2017 :

Le groupe était composé de 16 archers (dont 8 débutants et 8 archers qui reviennent pour la seconde année). Un nombre volontairement restreint d'archers débutants (8 jeunes archers débutants) afin de pouvoir dispenser les fondamentaux de notre sport dans de bonnes conditions.

Grâce à l'appui de Thierry A., Lionel J. et Pierre L. que je remercie, les séances se déroulent avec une bonne progression et permettent d'avoir plus de temps à consacrer à chaque archer et faire un suivi personnalisé.

Je remercie également Lionel J. pour ses conseils, sa disponibilité et sa patience pour l'entretien du matériel prêté à nos jeunes archers (réparations des flèches, repose-flèches, tranche-fil, viseur, réglage d'arc...) et sans lequel les séances ne pourraient se dérouler convenablement. Il est donc important de prendre soin de son matériel.

Une bonne progression et une assiduité constante (12 archers en moyenne) du groupe qui a été marquée par la réussite des passages de plumes ou flèches aux différentes distances.

Une bonne participation sur le 1er concours débutant à Mantes puis « essoufflement » car bien que les concours suivants soient « débutants » ils marquent aussi une progression en ne proposant que des tirs à certaines distances et ne permettent donc pas toujours de valider des flèches en fonction des progressions personnelles. Pour les concours en extérieur, plus de « fébrilité » (distances plus longue : 20m, 25 m, 30 m / la puissance de l'arc / météo / disponibilité des parents le week-end...).

L'année s'est déroulée dans une bonne ambiance et un plaisir partagé.

7 archers se sont réinscrits sur la nouvelle saison 2017/2018

- Bilan début de saison 2017/2018 :

Cette année le groupe est composé de 19 archers dont certains viennent tirer « en famille » (maman ou papa avec son enfant). 6 archers reviennent pour la 2ème année.

Le groupe accueille un peu plus de jeunes débutants pour lesquels il faut souvent reprendre les consignes de travail et de discipline. Le tir à l'arc est un sport qui demande concentration, écoute et respect. C'est le coût de la bonne acquisition des fondamentaux techniques pour progresser.

Grâce à l'appui de Thierry A. et Pierre L. que je remercie, les séances se déroulent avec une bonne progression et permettent d'avoir plus de temps à consacrer à chaque archer et faire un suivi personnalisé.

Je remercie également Lionel J. pour ses conseils, sa disponibilité et sa patience pour l'entretien du matériel prêté à nos jeunes archers (réparations des flèches, repose-flèches, tranche-fil, viseur, réglage d'arc...) et sans lequel les séances ne pourraient se dérouler convenablement. Il est donc important de prendre soin de son matériel.

Les premier passage de plumes et flèches ont permis de récompenser 8 archers. Il est confirmé cette année encore que les flèches ne sont pas « facile » à obtenir pour les jeunes archers (2 fois 6 volées de 6 flèches qui doivent marquer le score minimum de 280 points).

Le groupe est motivé et à envie de progresser et il est possible de passer les flèches aux courtes distances, 10m , 15m et 20 m jusqu'en Avril prochain avant d'entamer la saison extérieure. Par ailleurs, les flèches pourront également être passées lors des concours débutants qui auront lieu à Mantes la Jolie, Rambouillet, les Essarts le Roi, Rocquencourt.

N'hésitez pas à vous inscrire sur les concours débutants, nous vous tenons informés verbalement lors des séances des dates des prochains concours et les informations sont disponibles sur le panneau d'affichage et sur notre site internet. L'inscription est facilitée grâce à un formulaire à compléter et valider électroniquement.

L'ambiance des concours débutants est plutôt conviviale et il y a émulation et motivation lorsque plusieurs archers du club y sont présents. L'expérience du concours est enrichissante car l'archer n'est pas dans les mêmes dispositions en concours, qu'à l'entraînement. La pratique en compétition est un vrai stimuli qui permet à l'archer de se confronter avec les autres et donc de pouvoir travailler en profondeur lors des séances d'entraînement certains points techniques afin de pouvoir progresser.

Les séances se déroulent dans une bonne ambiance, le groupe est sympathique, motivé, assidu et à envie de progresser. Nous vous retrouvons donc tous avec grand plaisir à chaque séance.

Afin de maintenir la motivation au fil des séances, les séances sont ponctuées de petits jeux qui plaisent beaucoup aux jeunes car cela leur apprend à se concentrer autrement.

3. Point sur les entraînements du groupe de jeunes et adultes confirmés (groupe de niveau intermédiaire) assurés par Thierry A. : (Mercredi de 18h30 à 20h30)

- Saison 2016/2017

Toujours beaucoup de monde ! 29 personnes ont participé à mes entrainements !!

Moyenne annuelle 17 archers, c'est bien.

C'est une bonne chose. Beaucoup d'archers ont participé aux concours en salle. Beaucoup d'adultes et peu de jeunes hélas !

On a inscrit deux équipes de jeunes, une équipe de filles et une équipe de garçons aux concours par équipes départemental. Je déplore le fait d'être toujours obligé de faire de la relance pour constituer les équipes.

Je pense que pour progresser il faut participer à des concours. Il faut se donner un objectif. Ceux qui ne participent pas à des concours ne restent jamais très longtemps.

Au niveau des résultats, nous avons eu 3 titres en salle aux départementaux(Sarah ; Emma et Romain) Aux régionaux, une troisième place par Romain.

Sarah L. s'est qualifiée pour le tournoi international de Nimes !!!

En fédéral, nous avons eu peu de participations aux concours. Malgré cela nous avons eu deux deuxièmes places (Isabelle et Mélissande).

En FITA, très peu de participations (Je totalise à moi tout seul plus de la moitié des participations).

Une troisième place pour Antoine aux départementaux.

Ce manque de participation aux concours FITA ainsi que la très faible participation des jeunes aux concours extérieurs nous fait perdre notre label d'argent.

N'ayez pas peur, venez et participez...

Si l'on arrive à avoir six jeunes qui font trois concours FITA dans l'année on peut devenir »Ecole Française de tir à l'arc « avec à la clef des moyens humains et matériel en plus !

Cette année, Morgane s'est inscrite à notre compagnie. En plus de nous apporter sa joie de vivre, elle a participé à plusieurs concours (pas que des concours handisport). Elle a gagné deux titres de championne de France.

- Début de saison 2017/2018

Toujours beaucoup de monde ! 31 personnes ont assisté à mes entrainements.

Moyenne 21 archers !!! Il va falloir pousser les murs.

Beaucoup de motivation. Je déplore une nouvelle fois le fait que beaucoup de jeunes ne veuillent pas faire de concours...

J'espère malgré tout les faire changer d'avis.

4. Point sur les entraînements du groupe des débutants jeunes assuré par Daniel : (Vendredi de 18h30 à 20h30)

- Saison 2016/2017

Encore une fois, une bonne participation de nos jeunes et un groupe agréable, mais pas toujours à l'écoute en fin de séance sur ce créneau de fin de semaine.

Des archers nous ont rejoints en fin d'année dans le cadre des engagements découverte dont une adulte, qui s'est vite prise au jeu dans notre sport. Elle est d'ailleurs toujours avec nous cette année. Nous avons également une archère poussin, mais l'attention doit être si grande, que nous ne désirons pas renouveler l'expérience.

Ce fut un bon groupe avec qui, j'ai pris, comme souvent, du plaisir, et qui m'a motivé pour continuer dans cette mission d'entraîneur pour les archers débutants.

Notre discipline est basé sur un gros travail personnel mais qui doit être guidé, observé et suivi.

Notre mission ne pourrait être remplie, si des archers comme ALAIN, JEAN MARC et NORBERT, n'étaient présent avec nous.

Sans eux, nous devrions nous limiter à 8 archers, alors encore une fois, Merci à eux.

C'est toujours très motivant de voir des jeunes prendre du temps pour découvrir une activité sportive.

L'assiduité à été plutôt bonne jusqu'aux vacances d'avril avec en moyenne 16 archers par séance puis comme chaque année, le printemps arrivant, nous constatons une baisse dans l'assiduité de nos jeunes.

Il serait bien qu'un archer qui s'engage en début d'année soit encore présent fin juin, mais c'est sans doute identique dans toutes les activités.

Ce groupe à été attentif, respectueux,. Notre récompense doit être celle, entre autres, des nombreuses distinctions obtenues en cours d'année par les passage de flèches de niveau.

Le plus important, c'est qu'ils aient pris du plaisir, comme nous les encadrants.

Une année avec beaucoup de moments agréable et toujours du plaisir à prendre au fil des séances.

- Saison 2017 / 2018

Pour cette saison, nous observons que les nouveaux archers sont moins nombreux, par contre, d'avantage d'entres eux nous ont rejoints pour une seconde année.

Nous partageons le pas de Tir avec eux et Jean Marc a pour mission de les encadrer.

Les séances se déroulent plutôt bien avec toujours le soutien de Norbert.

Le groupe est attentif et semble bien intéressé par notre discipline.

Cette année, comme le désire la Fédération, nous appliquons le nouveau règlement pour le passage des flèches de niveaux.

Cela demande un travail plus attentif de la part de l'archer. La concentration doit être totale sur l'ensemble de la volée.

Nous avons insisté davantage sur le travail de la posture afin de pouvoir acquérir une bonne stabilité et pouvoir se concentrer sur son tir.

2 archers ont obtenus le premier niveau.

Cette année annonce encore une fois de grands moments de plaisir dans l'animation de ces séances.

Je rappelle que l'initiation se fait avec du matériel adapté et que pour tout ceux qui voudrons nous rejoindre la saison prochaine, un arc dit de compétition est préférable pour une vrai progression.

Ces arcs ont un coût, alors pour les familles qui ne peuvent investir, nous avons mis en place un contrat de location. Nous investissons en fonction de la demande.

Une année ne suffit pas pour s'affirmer dans cette discipline qui demande un gros travail personnel.

Pour ceux qui nous rejoindrons, un programme d'entrainement est mise en place par un autre entraîneur, THIERRY sur un créneau adapté.

Deux archer se chargent d'entretenir votre matériel en état au fur et à mesure des séances. C'est Lionel et Sébastien, Merci à eux
Merci à vous

Complément de Jean Marc D. :

Je prends toujours autant de plaisir à assister Daniel dont le dévouement est plus qu'appréciable, sans oublier celui de Lionel toujours disponible.

Nous avons perdu malheureusement en fin d'année scolaire quelques archères confirmées, les études sont souvent prenantes, mais je ne m'inquiète pas trop car nous avons je pense cette année quelques pépites qui ne demandent qu'à s'élever.

S'occuper des jeunes est prenant, n'oublions pas qu'ils sont jeunes ^^ et nécessite une attention permanente, mais sincèrement le retour que nous font certains est une récompense à elle seule et me motive à revenir chaque année pour les suivants.

D. Manifestations sportives organisées par le club sur la saison 2016-2017

- Organisation avec le Club de Bois d'Arcy d'un concours de parcours Nature à Villiers le Morhier le 16 octobre 2016.

- Organisation avec le Club de Bois d'Arcy de 2 concours de tir sur cibles 3D à Villiers le Morhier les 29 et 30 Avril 2017

- Organisation avec le Club de Bois d'Arcy d'un concours de parcours Nature à Villiers le Morhier le 01 octobre 2017

En même temps que ce concours du 1ere octobre, nous avons organisé une journée portes-ouvertes pour faire connaitre cette discipline (Le tir nature). A cette occasion, nous avons réservé quelques pelotons pour des nouveaux adhérents n'ayant pas encore leur licence "2018" afin de permettre à de "nouveaux archers" de découvrir le parcours.

- Organisation, avec l'association YAKAYALE d'une journée d'initiation au tir à l'arc le 15 juillet 2017

Evènement Fédéral : Tir à l'Arc au féminin. Très bon succès avec de nombreuses personnes intéressées.

VI. Prévisions de manifestations pour la saison 2017-2018 :

Mise en place du calendrier

réunions de bureau (le premier mercredi du mois)

- Mensuelles pour le bureau, ou remplacement par le Comité Directeur
- Tous les 3 mois pour le Comité Directeur (Mars, Juin, Septembre et Décembre lors de l'AG)

Concours

- 2 concours nature sur 2 jours 6 et 8 mai à Villiers (CD)
- 1 concours interne en mars 2018 à Bazainville (mixte : nature et 3D) afin d'initier et d'attirer les archers aux discipline de parcours
- 1 concours 3D le 1^{er} juillet 2018 à Villiers
- 1 concours nature en octobre 2018 à Villiers
- FITA FEDERAL au printemps 2019 (Prévision)



Action d'asso

- Cross du Pays Houdanais : nous avons participé en octobre à cette manifestation en tenant la buvette.
- Repas d'été le 29 juin 2018
- Repas d'hiver le 15 décembre 2017 et le 14 décembre 2018
- Galette le 17 janvier 2018
- Journée d'inscription (15 et 16 septembre 2018) → Gestion des kits pour les débutants
- Participation en septembre aux forums des associations de BAZAINVILLE, d'ORGERUS, de HOUDAN + Saint Matthieu



Action pour le matériel

- Entretien cibles exter (16, 18 et 20 avril) et (22, 24 et 26 juillet 2018)
- Entretien cibles inter début sept (3, 5 et 7 septembre 2018)
- Retour du matériel loué ou prêté : les 25, 27 et 29 juin 2018

Evènements

- Arc en mouvement pour le matériel des adultes débutants : 20 janvier 2018
- Tir au féminin 24 et 25 mars 2018



- Fête de Bazainville 26 et 27 mai 2018
- Forums (Bazainville le 7 sept 2018, et les 9/10 septembre 2018 pour Orgerus, Tacoignières, Houdan, Richebourg, + Saint Matthieu le 22/23 septembre 2018 ...)
- Cross du Pays Houdanais , une buvette à tenir (courses chez Simply, tenue de la buvette, retours des denrées non consommées)
- Téléthon le 24 novembre 2018
- Tir Ludique (Daniel) le 15 décembre 2017, le 29 juin 2018, le 14 décembre 2018

VII. Prévisions budgétaire 2018 :

Bilan prévisionnel joint en annexe.

A. Recettes prévues en 2018 : (21300)

- La vente de maillots devrait être à nouveau subventionnée cette année par Simply Market de la Queue Lez Yvelines. La vente de ces maillots constitue une recette. 500€
- La vente des insignes sans bénéfice devrait aussi constituer une source de recette 200€
- Les concours (3 sur l'année) permettent d'envisager une recette de 3 fois 500€, soit 1500€
- Les actions en faveur des jeunes de centres de loisirs et de la CCPH sont l'occasion d'une recette de 500€
- Les cotisations des adhérents devraient rester inchangées avec 10000€
- Les subventions : (8600)
 - o CCPH à hauteur de 3000€
 - o Bazainville à hauteur de 1000€
 - o CNDS à hauteur de 1500€
 - o Conseil général des Yvelines à hauteur de 1100€
 - o Subvention exceptionnelle de la CCPH pour ajouter une cible à 70m à hauteur de 2000€

B. Dépenses prévues en 2018 (23100)

1. Dépenses courantes (11400)

- Déplacements : 1000
- Frais de réception 400
- Inscriptions aux concours 2000
- Inscription aux stages : 1000
- Reversement FFTA : 7000

2. Entretien ciblirie salle : (4600)

- Création de 2 chevalets métal sur roulette, Budget de 1600 euros,
- Remplacement de mousses, budget de 3000 euros

3. Projets d'achats et d'investissements : (3400)

- Les formations d'arbitre (Audrey) vont être un poste de dépense pour l'année à venir : 300€
- Cotisation à la fédération Handisport (licences + l'adhésion de notre compagnie) : 400€
- Flèches et blasons 500€
- distinctions de la FFTA : 500€
- Achat des tenues de club (T-shirts blancs) 700€ pour 100 pièces
- Matériel de l'arc, Matériel de l'archers, budget de 750€
- Petites fournitures : Budget de 250€

4. Ciblirie extérieure : (2700)

- Mise en place d'une protection galvanisée sur les pieds, Budget estimé à 1000€ (non réalisé en 2017)
- Mise en place d'une protection durable contre les intempéries, budget de 100€ + travail des archers
- Modification des glissières de panneaux ouvrants, budget de 600€ (devis à demander) (non réalisé en 2017)
- Nouvelle cible à 70m : 1000€

5. Ciblerie 3D : (1000)

- Achat de quelques cibles (concours 3D en juillet 2018) 1000€

6. Réparations :



Nous sommes tous concernés par l'entretien avec des petites séances en intérieur, extérieur sans oublier le bois de Villiers sur lequel se déroulent de beaux concours et qu'il faut maintenir en bon état, ainsi que celui de Gressey. Chacun doit se sentir concerné par au moins une partie de ce travail à faire chaque année. Nous sommes tous des archers, tous des utilisateurs du matériel. Pour profiter de notre sport et progresser, nous devons avoir du matériel en bon état tout au long de l'année.

C. Synthèse du bilan financier prévu pour 2018 :

- **Total des recettes : 21300€**
- **Total des dépenses : 23100€**
- **Ecart : recettes - dépenses = -1800€**

Lors de l'AG précédente, la prévision pour 2017 faisait état d'un équilibre en fin d'exercice. Finalement, avec plus 4400 euros de réduction de subventions, nous avons fait le choix de ne pas mener certains projets, comme le rachat d'arcs d'initiation. Ou des remplacements de mousses. Nous avons finalement observé les effets d'une augmentation importante des inscriptions (11 K€ au lieu de 10) et une baisse les frais de déplacement (les sportifs de très haut niveau ont été plus rares ou n'ont pas souhaité demander de remboursements des frais de déplacement et d'hébergement) (628 ald 1000€). Le résultat positif de l'exercice 2017 sera investi dans la réalisation des projets temporisés en 2016 et 2017.

Le déficit prévu au bilan 2018 reste conforme au fonctionnement normal car les années 2016 et 2017 se soldent par un bilan positif. Ce bilan laisse plus de 10000 euros disponibles pour faire face à des difficultés

Globalement le budget proposé permet de conserver un niveau de provision confortable pour 2018 permettant de faire face aux éventuelles baisses de recette qui pourrait apparaître en cours d'année 2018.



[Vote : Les prévisions financière 2018 sont adoptées avec une abstention, 42 voix pour et 1 voix contre.](#)

VIII. Renouvellement partiel du bureau

Mouvement au sein du bureau.

VICE-PRESIDENT	Flavien ASCENSIO	<i>Fin de mandat</i>
SECRETAIRE	Lydia FOURNIER	<i>Démissionnaire</i>
CORRESPONDANT JEUNES	Thierry ALAGUERO	<i>A renouveler</i>
CORRESPONDANT Handisport	Thierry ALAGUERO	<i>A Créer</i>
CORRESPONDANT concours	Stéphane GARNERO	<i>A Créer</i>

Ancien bureau :

PRESIDENT	Alain SIMON
VICE-PRESIDENT	Flavien ASCENSIO
SECRETAIRE	Lydia FOURNIER
SECRETAIRE ADJOINT	Mélessande LEMYRE
TRESORIER	Mathieu JOURNEL
TRESORIER ADJOINT	Jean-Marc DIMANCHE
CORRESPONDANT JEUNES	Thierry ALAGUERO

Webmaster pour le site du club : Thierry ALAGUERO

Nouveau bureau :

PRESIDENT	Alain SIMON	<i>Mandaté pour 1 an</i>
SECRETAIRE	Mélessande LEMYRE	<i>Mandaté pour 1 an</i>
TRESORIER	Mathieu JOURNEL	<i>Mandaté pour 1 an</i>
TRESORIER ADJOINT	Jean-Marc DIMANCHE	<i>Mandaté pour 1 an</i>
CORRESPONDANT JEUNES	Thierry ALAGUERO	<i>Mandaté pour 1 an</i>
CORRESPONDANT Handisport	Thierry ALAGUERO	<i>Mandaté pour 1 an</i>
CORRESPONDANT concours	Stéphane GARNERO	<i>Mandaté pour 1 an</i>
CORRESPONDANT Com'	Julien LANNON	<i>Mandaté pour 1 an</i>
CORRESPONDANT Matériel	Lionel JAY	<i>Mandaté pour 1 an</i>

Webmaster pour le site du club : Thierry ALAGUERO

Membres du conseil d'administration :

Bernard KOWALSKI, Daniel PFEIFFER OVA, Thierry ALAGUERO, Georges PEYRARD, Blandine HARDY, Norbert ALTEMIR, Lionel JAY, Isabelle DELPIERRE, Catherine et François FAUCHON, Thierry MORLOT, Ianis LEFRANCOIS, Pierre LAUGUEUX, Valérie SIMON, Sébastien DOUCET, Marie Christine LE MOAL, Raphaël BERARDINO, Romano NOTTURNO.

Ils assistent les membres du bureau dans la gestion et l'animation des activités du club. Cette liste n'est pas limitative. Toute personne souhaitant s'investir dans le fonctionnement du club est la bienvenue.

Membres d'honneur : Claude GOJJON ancien président, vice-président et fondateur de l'association. Claude CHEVREAU ancien président. Hervé RAULT ancien entraîneur.

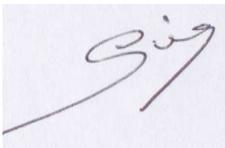
Vote du paragraphe : Validé à l'unanimité.

IX. Points divers :

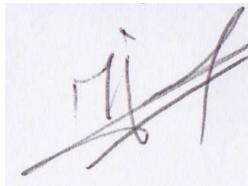
- concours FITA/FEDERAL à La Queue Lez Yvelines en juin 2019 et/ou Régional Handisport ? Confirmation => OK pour engager la compagnie sur cette organisation.
- Trouver un B.E.
- Anniversaire de la compagnie 20 ans en 2019.
- Recherche d'aide pour les maillots => Romano est motivé
- Recherche représentation le samedi 16 décembre 2017 à 10h pour l'organisation de la journée de Tir à l'Arc à l'occasion de la fête de village de Bazainville. => Alain est motivé.
- Calendrier des subventions : Mathieu est motivé
 - o Subvention Conseil Général des Yvelines octobre à décembre
 - o Subvention Sport de haut niveau juillet à décembre
 - o Subvention Bazainville Novembre à décembre
 - o Subvention CCPH : Décembre
 - o Subvention exceptionnelle CCPH : Février
 - o Subvention CNDS Janvier + Février/mars
 - o Voir FFH
- Lien vers les réseaux sociaux et sites
 - o Site : <http://club.quomodo.com/archersdupayshoudanais>
 - o Twitter : Archers_Houdanais . https://twitter.com/Archers_Houdanais
 - o Facebook : <https://facebook.com/ArchersHoudanais>
- Prochain point Com Dir : Paiement des insignes à supprimer ? Organisation d'une séance de remise des flèches à proposer

La séance du 08 décembre 2017 est close à : 23h31

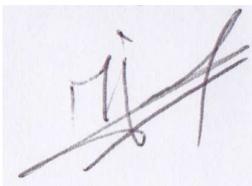
Président
ALAIN SIMON



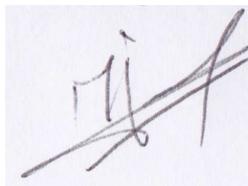
Président de séance
Mathieu JOURNEL



Trésorier
Mathieu JOURNEL



Secrétaire de séance
Mathieu JOURNEL





COMPAGNIE D'ARCHERS DU PAYS HOUDANNAIS

BILAN Année 2017

DEPENSES (Classe 6)		RECETTES (Classe 7)	
Rubriques	Montants	Rubriques	Montants
PROVISION année N+1		PROVISION année N-1	
- Fonctionnement 2018	13 706,40	Solde bancaire au 09/12/2016	1 302,29
Sous total	13 706,40	Espèces au 09/12/2016	285,06
		Solde Livret A au 09/12/2016	11 235,76
		Sous total	12 823,11
Achats (60)		Ventes de Prestations et de marchandises (70)	
-Fourniture de bureau	0,00	-Prestation CCPH, CDY, autre...	840,00
-Matériels, Equipements (Cibles, Arcs,...)	4 515,50	-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	950,00
-Petites fournitures (flèches, plumes...)	2 811,31	-Vente Intermédiaire (Pack débutant...)	220,00
-Matériels d'entretien	447,90	-Articles FFTA	0,00
Matériels destinés à la vente		Sous total	2 010,00
-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	602,30		
-Achat Intermédiaire (Pack débutant...)	193,37		
-Articles FFTA	0,00		
Sous total	8 570,38		
Charges Externes (61)		SUBVENTIONS (74)	
-Primes d'assurances	0,00	Subventions de l'état	
Sous total	0,00	-CNDJS (Anc. DDJS FNDS) + ministère	1 500,00
		-Conseil Général	411,00
Autres Services extérieurs (62)		Subventions des collectivités territoriales	
-Rémunérations d'intermédiaires	0,00	-CCPH Fonctionnement + subv. Exceptionnelle	2 650,00
-Déplacements	628,68	-CCPH Equipement	0,00
-Relation publique (cadeaux)	100,00	-Communes	760,00
-Réceptions (Gouter, Repas de l'association)	96,92	Sous total	5 321,00
-Frais postaux	2,92		
-Services bancaires et frais assimilés	0,00		
Sous total	828,52		
Autres charges de gestion courante (65)		Produits de gestion courante (75)	
Cotisations		Cotisations	
-Cotisations FFTA (Ligue, CDY)	7 500,75	-Cotisations annuelles adhérents	11 781,80
-Stages des adhérents	243,00	-Participation des adhérents aux frais de stage	0,00
Concours		-Participation des adhérents aux frais de réception (Repas asso..)	0,00
-Frais d'inscription aux concours des adhérents	1 390,20	Concours (Valorisation du bénévolat)	
-Frais d'inscription au concours (Equipes, CDY & FFTA) 2017-2018	350,00	-Participation des adhérents aux frais d'inscription	0,00
-Frais arbitrales	100,00	-Revenus des inscriptions aux concours organisés	851,27
-Frais pour organisation concours (Alimentaire, Petit matériel...)	81,43	-Subvention pour organisation des concours.	0,00
-Reversement à ASBA (coopération organisation concours)	0,00	-Revenus divers (Buvette, Repas...)	29,93
Sous total	9 665,38	Sous total	12 663,00
Charges Financières (66)		Produits financiers (76)	
-Frais bancaires	111,66	-Revenus des valeurs mobilières de placement	0,00
Sous total	111,66	-Autres produits financiers	
		Nota : Réajustement compte bancaire (chèques non encaissés, autres ...)	65,23
		Sous total	65,23
TOTAL DEPENSES	32882,34	TOTAL RECETTES	32882,34

0,00

Le président

19175,94

Le trésorier

20059,23



COMPAGNIE D'ARCHERS DU PAYS HOUDANNAIS

Prévision Année 2018

DEPENSES (Classe 6)		RECETTES (Classe 7)	
Rubriques	Montants	Rubriques	Montants
PROVISION année N+1		PROVISION année N-1	
- Fonctionnement 2019	11 906,40	Solde bancaire au 31/12/2017	3 832,50
Sous total	11 906,40	Espèces au 31/12/2017	572,91
		Solde Livret A au 31/12/2017	9 300,99
		Sous total	13 706,40
Achats (60)		Ventes de Prestations et de marchandises (70)	
-Fourniture de bureau		-Prestation CCPH, CDY, autre...	500,00
-Matériels, Equipements (Cibles, Arcs,...)	8 300,00	-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	
-Petites fournitures (flèches, plumes...)	500,00	-Vente Intermédiaire (Pack débutant...)	700,00
-Matériels d'entretien	250,00	-Articles FFTA	
Matériels destinés à la vente		Sous total	1 200,00
-Articles du Club (Tee-shirt, écusson...)	700,00		
-Achat Intermédiaire (Pack débutant...)	750,00		
Articles FFTA	500,00		
Sous total	11 000,00		
Charges Externes (61)		SUBVENTIONS (74)	
-Primes d'assurances	0,00	Subventions de l'état	
Sous total	0,00	-CNDS (Anc. DDJS FNDS)	1 500,00
		-Conseil Général	1 100,00
Autres Services extérieurs (62)		Subventions des collectivités territoriales	
-Rémunérations d'intermédiaires		-CCPH Fonctionnement	3 000,00
-Déplacements	1 000,00	-CCPH Equipement exceptionnel	2 000,00
-Relation publique (cadeaux)	100,00	-Communes hors CCPH	1 000,00
-Réceptions (Gouter, Repas de l'association,)	300,00	Sous total	8 600,00
-Frais postaux			
-Services bancaires et frais assimilés			
Sous total	1 400,00		
Autres charges de gestion courante (65)		Produits de gestion courante (75)	
Cotisations		Cotisations	
-Cotisations FFTA (Ligue, CDY)	7 400,00	-Cotisations annuelles adhérents	10 000,00
-Stages des adhérents	1 300,00	-Participation des adhérents aux frais de stage	
Concours		-Participation des adhérents aux frais de réception (Repas asso..)	
-Frais d'inscription aux concours des adhérents	1 700,00	-Participation des adhérents aux frais d'inscription	
-Frais d'inscription au concours (Equipes, CDY & FFTA) 2018-2019	300,00	-Revenus des inscriptions aux concours organisés	1 500,00
-Frais arbitrales		-Subvention pour organisation des concours. (FFTA)	
-Frais pour organisation concours (Alimentaire, Petit matériel...)		-Revenus divers (Buvette, Repas...)	
-Reversement à ASBA (coopération organisation concours)		Sous total	11 500,00
Sous total	10 700,00		
Charges Financières (66)		Produits financiers (76)	
-Frais Intérêts bancaires		-Revenus des valeurs mobilières de placement	
Sous total	0,00	-Autres produits financiers	
		Nota : Réajustement compte bancaire (chèques non encaissés)	
		Sous total	0,00
TOTAL DEPENSES	35006,40	TOTAL RECETTES	35006,40

Le président

23 100,00

Le trésorier

21 300,00